

**COMMUNE DE SAINT-SERVAIS**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 24 mars 2022 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Gwendoline LE BRICQUIR et Valérie PAUL, absentes excusées.

Gwendoline LE BRICQUIR a donné pouvoir à Marie-Laure GRALL.

La secrétaire de séance est Aurélie VEN

**COMPTES DE GESTION** : Madame Odile LECLERC, responsable des finances publiques a validé les comptes de gestion pour l'année 2021. Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes de gestion qui concordent avec les comptes administratifs 2021.

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2021** :

Les comptes administratifs du budget principal commune et le budget assainissement ont été étudiés lors du dernier conseil du 10 mars dernier. Le conseil a voté à l'unanimité les CA.

**TAUX D'IMPOSITION** :

Les élus ont décidé à l'unanimité d'augmenter de 1 % les taux de la taxe foncière. Le taux pour le foncier bâti sera de 35.09% et pour le non bâti de 35.85 %.

**BUDGET PRIMITIF 2022**

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2022 (commune et assainissement) ont été examinés par le conseil municipal le 10 mars dernier.

**Budget Commune**

En fonctionnement : Le budget est équilibré à 624 139,00 euros.

En investissement : Le budget en investissement est équilibré à 630 015,43 euros.

Le budget primitif du budget principal « commune » est voté à l'unanimité par le conseil municipal.

**Budget assainissement**

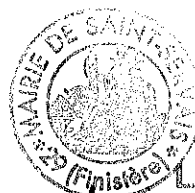
En fonctionnement, le budget est équilibré à 7 733,00 euros.

En investissement, le budget est équilibré à 18 374 euros.

Le budget primitif du budget « assainissement » est voté à l'unanimité par le conseil municipal.

**AGENDA**

- Prochain conseil le jeudi 7 avril.
- Le 10 avril : 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles.
- Le 24 avril : 2<sup>ème</sup> tour des élections présidentielles.



Le Maire,  
Bernard MICHEL